

UTILISATION DES HYDROLYSATS DE PROTEINES APRES LE RETRAIT DU PREGESTIMIL

Le retrait le 17 décembre 2004 par le laboratoire Mead Johnson de l'ensemble des lots de Prégestimil présents sur le marché national, en accord avec les autorités sanitaires, nécessite une utilisation rigoureuse des cinq produits de substitution disponibles (Alfaré, Galliagène Progress, Nutramigen, Pepti-Junior, Prégomine), conforme à leurs indications respectives, afin de limiter les risques de difficultés d'approvisionnement. Le tableau 1 résume les principales caractéristiques de composition des hydrolysats disponibles.

Les hydrolysats de protéines ont trois indications principales :

- 1) Troubles de la digestion/absorption (entérocolites néo-natales, grêle court, mucoviscidose, cholestase...);
- 2) Allergie aux protéines du lait de vache ;
- 3) Diarrhée persistante/récurrente chez le nourrisson de moins de 3-4 mois.

Conseils pratiques pour l'utilisation des hydrolysats de protéines (Tableau 2) :

- 1) Troubles de la digestion/absorption (entérocolites néo-natales, grêle court, mucoviscidose, cholestase...) :

Il est recommandé d'utiliser un des 3 hydrolysats contenant des triglycérides à chaîne moyenne (TCM) en proportion variable (40 à 50%), dont l'absorption est indépendante des sécrétions bilio-pancréatiques : Alfaré, Galliagène Progress et Pepti-Junior.

- 2) Allergie aux protéines du lait de vache (APLV), ou diarrhée aiguë persistante/récurrente chez le nourrisson de moins de 4 mois :

On peut en théorie utiliser un des 5 hydrolysats disponibles : Alfaré, Galliagène Progress, Nutramigen, Pepti-Junior ou Prégomine.

En pratique, à l'exception des nouveau-nés et des nourrissons ayant une malnutrition sévère associée à l'APLV ou à la diarrhée aiguë, où la situation est alors identique à celle des enfants ayant des troubles de la digestion/absorption (cf supra), on peut utiliser de préférence en 1^{ère} intention un hydrolysate de protéines sans TCM : Nutramigen ou Prégomine.

Les laits hypoallergéniques (« HA ») n'ont pas d'indication dans la prise en charge d'un enfant ayant une allergie aux protéines du lait de vache.

Chez le nouveau-né ou le prématuré eutrophique et en bonne santé, il n'y a pas *a priori* d'indication à utiliser un hydrolysate de protéines, sauf parfois en cas de nécessité de biberon de complément chez un enfant à risque élevé d'allergie (dont le père, la mère, un frère ou une soeur présente une allergie avérée).

Il faut également rappeler qu'il n'y a pas d'indication à utiliser un hydrolysate de protéines en cas de diarrhée aiguë persistante/récurrente après l'âge de 3-4 mois et que l'intérêt des hydrolysats de protéines en cas de coliques persistantes du nourrisson n'a pas été confirmé.

Quant au Neocate, constitué d'acides aminés libres, il n'est pas indiqué dans le traitement en 1^{ère} intention d'une APLV. Sa prescription est réservée aux situations d'APLV sévère, en cas d'échec des hydrolysats de protéines, soit dans environ 10% des cas d'APLV.

Tableau 1. Principales caractéristiques de composition des hydrolysats de protéines.

PRODUIT	LABORATOIRE	NATURE DE L'HYDROLYSAT	PRESENCE DE LACTOSE *	PRESENCE DE TRIGLYCERIDES A CHAINE MOYENNE (supérieure à 40%)
Alfaré	Nestlé Clinical Nutrition	Lactosérum bovin	Non	Oui (48%)
Galliagène Progress	Gallia	Caséine bovine	Non	Oui (40%)
Neocate	SHS International	Acides aminés libres	Non	Non
Nutramigen	Mead-Johnson	Caséine bovine	Non	Non
Pepti-Junior	Nutricia	Lactosérum bovin	Non	Oui (49%)
Prégomine	Diele Distripharma	Collagène de porc et isolat de soja	Non	Non

* La présence de traces de lactose est assimilée, à l'exception du traitement de rares maladies héréditaires du métabolisme, à une absence de lactose

Tableau 2. Principales indications des hydrolysats de protéines.

Produit	Laboratoire	Présentation	Troubles de la digestion/absorption (entérocrites néonatales, grêle court, mucoviscidose, cholestase...)	Allergie aux protéines du lait de vache (APLV). Diarrhée persistante ou récidivante < 3-4 mois
Alfaré	Nestlé Clinical Nutrition	Poudre	OUI	OUI
Galliagène Progress	Gallia	Poudre	OUI	OUI
Neocate	SHS International	Poudre	NON	Cf texte
Nutramigen	Mead-Johnson	Poudre	NON	*OUI
Pepti-Junior	Nutricia	Poudre	OUI	OUI
Pregomine	Diele Distripharma	Poudre	NON	*OUI

* On peut utiliser de préférence en 1^{ère} intention le Nutramigen ou le Pregomine (sans TCM) en cas d'APLV et en l'absence de malnutrition associée.

Note DGS / DSS : à titre dérogatoire et transitoire, le remboursement par l'assurance maladie de l'ensemble de ces produits est possible.

Lille, le 23 décembre 2004

Pr Guy Putet
Président de la Fédération des Pédiatres Néonatalogistes

Pr Dominique Turck
Président du CES Nutrition Humaine de l'Afssa
Coordonnateur du Comité de Nutrition de la Société Française de Pédiatrie

Références bibliographiques

1. Comité de nutrition de la Société française de pédiatrie. Traitement nutritionnel des diarrhées aiguës du nourrisson et du jeune enfant. *Arch Pédiatr* 202 ; **9** : 610-9.
2. Comité de nutrition de la Société française de pédiatrie. Utilisation des formules à charge antigénique réduite. *Arch Pédiatr* 2000 ; **7** : 320-6.